Accompagnement des professionnels à la gestion des déchets

Cu le Havre Seine Métropole

Auteur :

Hôtel d'Agglomération
19 rue Georges Braque CS 70854
76085 Le Havre
Voir le site internet
Carole Malgorn
carole.malgorn@lehavremetro.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le programme local de prévention des déchets mené par la communauté d'agglomération havraise, prévoit d'accompagner les professionnels et les administrations à la gestion de leurs déchets. Ces producteurs, non ménagers, se définissent comme des cibles importantes pour la collectivité quand près de 20% des déchets qu'elle traite provient des activités des professionnels.

Le service prévention, en collaboration avec la chargée de projet sur la redevance spéciale, a donc développé une méthodologie d'accompagnement des producteurs non ménagers à la gestion des déchets.

Cette méthodologie s'appuie sur:

1) **un état des lieux** précis de la gestion des déchets dans la structure (définition des secteurs d'activités et production de déchets associée, étude sur le gisement de déchets).

2) **Un plan d'actions** visant à améliorer la gestion des déchets (livraison de bacs jaunes pour la collecte des déchets recyclables, plan de sensibilisation sur le tri à destination des agents, résidents, conseil sur le compostage, conseil dans la création de points de collecte de déchets recyclables en interne dans la structure).

3) **Un suivi** semestriel des structures.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

1) Réduire la production des déchets des producteurs non ménagers.

2) Responsabiliser les producteurs non ménagers à leurs déchets grâce aux leviers incitatifs et financiers de la redevance spéciale.

3) Développer la collecte sélective pour ces producteurs.

Résultats quantitatifs

60 contacts établis depuis le début de l'action.

Accompagnement engagé avec 70% de ces structures en majorité avec des EHPAD et des ESAT.

701 personnes de sensibilisées parmi lesquelles des lycéens.

Résultats qualitatifs

Conseil/sensibilisation à la prévention et au tri des déchets dans 70% des structures

Déploiement de la collecte sélective en bac roulant dans 10% des structures et par conséquent augmentation des tonnages valorisés en centre de tri.

Conseil sur le compostage dans 20 % des structures.

Depuis 1 an environ 65 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été évités et 25 tonnes recyclés.

MISE EN OEUVRE

Planning

1er semestre 2014: Rapprochement et réflexion avec la chargée de projet redevance spéciale sur la méthodologie à développer pour accompagner les producteurs non ménagers.

2ème semestre 2014: Accompagnement de 30 structures volontaires.

1er semestre 2015: Accompagnement de 30 structures volontaires.

2ème semestre 2015: Accompagnement des restaurants et hôtels sur une commune pilote de l'agglomération + réponse aux besoins des autres

professionnels.

2016: Poursuite de l'action et réflexion sur un accompagnement au compostage professionnel.

Moyens humains

1 chargée de projet redevance spéciale.

1 conseiller prévention des déchets non ménagers.

Moyens techniques

Support d'animation (ppt + quiz).

Supports informatiques propres à l'état des lieux sur la gestion des déchets (grille de diagnostic déchets, compte rendu).

Support de communication sur le tri des déchets (affiches).

Partenaires mobilisés

Equipes techniques de collecte sélective.

Collectivités adhérentes à la communauté d'agglomération.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action reproductible sur n'importe quel territoire

Recommandations éventuelles

Prévoir une campagne d'information sur le service proposé par la collectivité aux entreprises.

Travailler en priorité avec les activités qui génèrent les plus grosses productions de déchets (administrations, EHPAD, ESAT).

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | PREVENTION DES DECHETS | SIGNALETIQUE | ENTREPRISE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Novembre 2015
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Dominique POSIADOL
dominique.posiadol@ademe.fr
Direction régionale Normandie